Commission accessibilité : cibler les priorités

En octobre 2016, une commission a commencé à plancher sur le problème de l’accessibilité en ville, notamment en termes de voirie.



Une quinzaine de personnes, parmi lesquelles des responsables d’associations portant sur le handicap, des seniors et des assistantes maternelles (eh oui, l’accessibilité touche également les poussettes !) sont invitées à participer à cette commission.

L'un des objectifs de cette commission est de cibler les parcours en ville les plus empruntés pour en améliorer l’accès, dans le cadre de l’élaboration de son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Une démarche globale qui est dans la continuité de l’agenda d’accessibilité programmée (dit « Ad’AP »), lancé par la Ville en 2015.



Liens utiles
Le langage des signes dès le plus jeune âge
Le stationnement réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite
Du sport accessible aux personnes en situation de handicap
La commune continue de s’Ad’APter
Accessibilité des outils de communications
Structures de SQY dédiées au handicap
Contact

Renseignements et inscriptions : initiatives.citoyennes@magny-les-hameaux.fr